



Communiqué de presse

Vendredi 13 janvier 2023

Grenoble présente son rapport d'orientation budgétaire 2023

En raison des incertitudes économiques et de l'absence de lisibilité politique, la majorité municipale avait choisi, en novembre dernier, de repousser l'examen de son rapport d'orientation budgétaire à une date postérieure à l'adoption du projet de loi de finance pour l'année 2023. Elle avait cependant, dans un souci de transparence, choisi de construire et partager plusieurs scénarios anticipant des mesures qui pourraient être proposées par le gouvernement, et de faire des propositions visant à amplifier et accélérer les transitions sociales et environnementales nécessaire pour construire un avenir viable et durable aux Grenoblois et Grenobloises.

Le GIEC l'affirme, « *l'humanité dispose de moins de 3 ans pour inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique, si elle veut conserver un monde viable* ». A Grenoble, Capitale Verte de l'Europe 2022, les conséquences du réchauffement climatique sont deux fois plus fortes. Il est vital de continuer à protéger les habitant-es et l'environnement, que ce soit l'air qu'elles et ils respirent, l'eau qu'elles et ils consomment, ou leur alimentation.



© Ville de Grenoble

Budget 2023, un budget tremplin

Il va permettre à la Ville d'accélérer ses investissements de transitions, de renforcer les mesures de justice sociale et de maintenir un service public particulièrement fragilisé par les orientations politiques nationales. C'est un budget d'avenir et d'action qui répond aux défis environnementaux et aux inégalités. Il s'appuie sur 4 piliers :

► Accélérer les investissements de transitions

Crise climatique, effondrement de la biodiversité, épuisement des ressources... face à la multitude des risques, notre territoire doit se transformer et s'organiser afin de continuer à être en capacité de répondre aux besoins essentiels des citoyen-nes en conservant ses fonctions essentielles, sa cohésion, son identité. Ces transitions nécessitent des investissements massifs de la part des territoires, et tout particulièrement des milieu urbains dans lesquels habitent la majorité de la population mondiale. Ainsi, le plan pluriannuel d'investissement est ainsi revu à la hausse avec une progression de +20 % par rapport à la précédente programmation.

► Renforcer les mesures de justice sociale pour sécuriser le changement pour toutes et tous

Le changement climatique aggrave les inégalités sociales, notamment de santé. Ainsi, la Ville garantit toutes les sécurités par des politique de justice sociale et de redistribution, via son CCAS, notamment pour la petite enfance, les personnes âgées, et les plus précaires. La Ville amplifie donc les gratuités ciblées et la tarification solidaire des services municipaux ainsi que les aides sociales au CCAS.

► **Renforcer le service public** : malgré le plan de frugalité mis en œuvre localement, le filet de sécurité et l'amortisseur «électricité» mis en place par le gouvernement, la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires impacte fortement les dépenses de la collectivité. Dans ce contexte, la Ville a choisi non seulement de maintenir mais aussi d'engager des moyens supplémentaires dans les services publics municipaux qui ont le plus fort effet de redistribution et de réduction des inégalités.

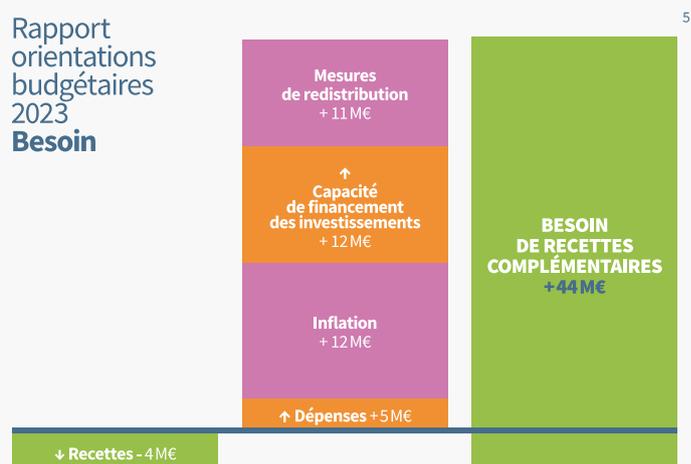
► **Accompagner les propriétaires les moins aisé-es** : si les propriétaires sont en moyenne entre 50 et 80% plus aisé-es que les locataires à Grenoble, ceci n'exclut pas des situations possibles de propriétaires modestes. Ils et elles pourront être soutenu-es par les dispositifs d'aide du CCAS de Grenoble. Par ailleurs, les bailleurs publics se verront accompagnés par une nouvelle dotation d'aide à la pierre destinée prioritairement à la rénovation thermique du parc de logements sociaux.

Une hausse de la taxe foncière

La santé financière de la Ville de Grenoble est fragile, et ce depuis des décennies. **Elle est donc en première ligne face aux conséquences des choix réduisant l'autonomie et le budget des collectivités.** Si Grenoble n'a pas augmenté ses impôts en plus de dix ans, malgré la baisse des dotations de l'Etat à partir de 2013 (17M€ par an), c'est que l'administration s'est transformée et que les budgets ont été réorientés. Aujourd'hui, faire face à une inflation de 12 millions d'euros nécessiterait de réduire les services publics locaux.

En novembre dernier, la Ville avait proposé trois scénarios qui dépendaient des décisions prises au niveau national.

Le scénario 1 se basait sur la mise en place du « contrat de défiance », qui a été abandonné grâce à la mobilisation des associations d'élu-es et des parlementaires. Il impliquait une très forte réduction du service public pour rentrer dans le plafond des dépenses imposé par la loi. Le scénario 3, qui faisait l'hypothèse d'une réelle ambition de l'Etat de s'appuyer sur les collectivités locales pour transformer le territoire n'est plus non plus d'actualité.



Reste le scénario 2, qui pour faire face à l'insuffisance de l'action de l'Etat, répondre à l'ambition d'accélérer les investissements de transition et d'amplifier les mesures de justice sociales, conduit la majorité municipale à une augmentation du taux communal de 25 %. Ainsi, le plan pluriannuel d'investissement est revu à la hausse de 20 % par rapport à la précédente programmation.

Un nombre foisonnant de projets

Que ce soit pour protéger, maintenir les services publics locaux, consolider les équipes en tension, renforcer la tarification solidaire et les gratuités ciblées notamment sur les mobilités ou poursuivre la dé-précarisation des agent-es, de nombreux projets sont sur la table.

► Grenoble, une ville solidaire

La Ville et son CCAS déploient un ambitieux bouclier social, en renforçant fortement leur soutien à l'accompagnement contre la précarité énergétique à travers la Plateforme précarité énergétique du CCAS, en revalorisant le seuil du reste-à-vivre permettant l'accès aux aides sociales facultatives, en s'engageant dans le projet «Territoire zéro chômeur longue durée», en renforçant sa tarification solidaire ou encore en lançant l'expérimentation d'une sécurité sociale alimentaire.

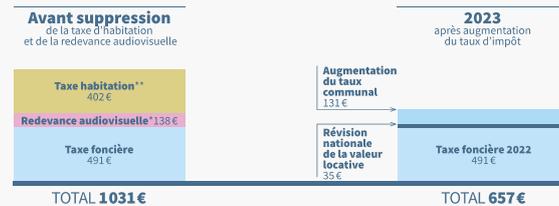
La Ville renforce également ses services publics locaux, avec une attention particulière sur la qualité de vie des établissements d'hébergement de personnes âgées, en réhabilitant la Résidence autonomie Saint-Bruno, en animant le réseau Ville Amie des Aînées, en augmentant les moyens humains sur la petite enfance, en accompagnant les enfants à besoins spécifiques ou en réhabilitant les crèches l'Îlot-Marmots et La Voie lactée.

► Grenoble, une ville d'émancipation

La Ville s'engage dans un plan ambitieux de travaux destinés à réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments de la ville demain :

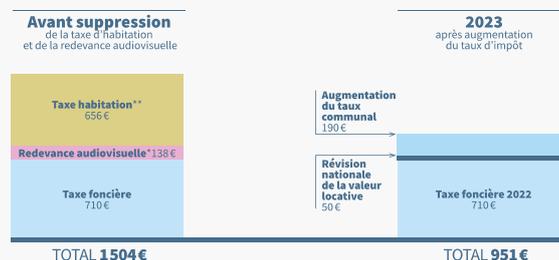
- Dans les écoles et des crèches pour grandir et apprendre dans des bâtiments sobres et frais avec la construction d'une nouvelle école dans le quartier Flaubert, l'extension et la rénovation thermique des bâtiments de l'école Grand Châtelet, la rénovation de l'école Jules Verne et de la crèche Ilot Marmots, les réhabilitations thermiques des écoles Malherbe et Buisson, les travaux sur les bâtiments de l'école Houille Blanche et sur son restaurant scolaire.
- Dans les gymnases avec la rénovation de quatre gymnases Les Trembles, La Rampe, Jouhaux et Malherbe
- Dans les locaux administratifs avec la poursuite des travaux d'amélioration et confort énergétique au centre communal Camille Claudel par exemple.

Exemple 1 Appartement de 25 m², propriétaire « résident », couple sans enfant



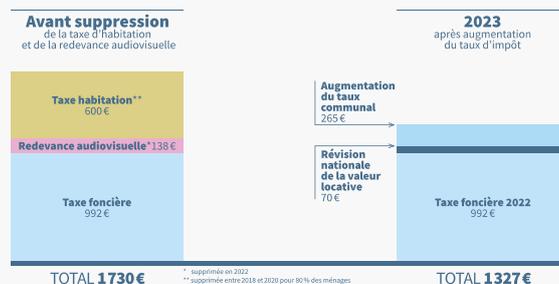
* supprimée en 2022 ** supprimée entre 2018 et 2020 pour 80% des ménages les plus modestes, en 2023 pour les 20% restant

Exemple 2 Appartement de 45 m², propriétaire « résident », couple sans enfant



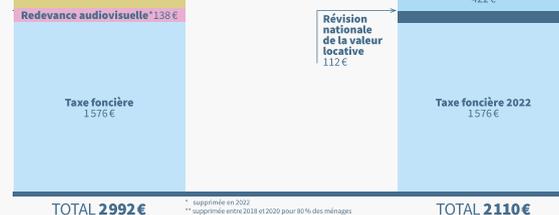
* supprimée en 2022 ** supprimée entre 2018 et 2020 pour 80% des ménages les plus modestes, en 2023 pour les 20% restant

Exemple 3 Appartement de 65 m², propriétaire « résident », couple avec deux enfants



* supprimée en 2022 ** supprimée entre 2018 et 2020 pour 80% des ménages les plus modestes, en 2023 pour les 20% restant

Exemple 4 Appartement de 105 m², propriétaire « résident », couple avec deux enfants



* supprimée en 2022 ** supprimée entre 2018 et 2020 pour 80% des ménages les plus modestes, en 2023 pour les 20% restant

Le conservatoire accueillera plus d'élèves notamment en éveil et en pratiques collectives, avec le développement de parcours hors cursus. Le musée accueillera une grande exposition Tinguely fin 2023. Le réseau des bibliothèques grenobloises sera renforcé. Les travaux de rénovation ou le déménagement des bibliothèques de quartier débutera pour les bibliothèques Eaux Claires-Mistral, Arlequin et Saint-Bruno. La Fête des Tuiles sera de retour dans son format d'origine le 10 juin, pensée en lien avec la Biennale des Villes en Transition. La Ville entend être exemplaire et publiera annuellement ses engagements, comme la programmation paritaire du Cabaret frappé, le recyclage des mobiliers d'exposition, le changement des éclairages de ses sites les plus énergivores, etc. En 2023, de nouveaux lieux artistiques et culturels ouvriront ou réouvriront, comme le Magasin, l'espace Prémol dédié à la petite enfance et à la culture, de nouveaux studios de danse pour le conservatoire ou le lancement d'un nouvel appel à projet pour le restaurant du musée.

Grenoble, Ville Compagnon de la Libération commémorera d'avril 2023 à mai 2025 une série d'évènements autour de la libération de la ville. Elle réaffirme également sa volonté d'accompagner les personnes migrantes dans leur accueil et leur parcours d'intégration. Dès le mois d'avril 2023, la Maison de la montagne évoluera vers un tiers lieu de la communauté montagne locale, réunissant les acteurs associatifs locaux. Enfin, les travaux sur la tour Perret commenceront au cours de l'année.

► Grenoble, une ville résiliente

La Ville renforce ses politiques de santé : nouvelles plantations d'arbres, aménagement d'un nouveau parc de 2 hectares sur la Grande Esplanade, renouvellement de la flotte de véhicules, projets d'aménagement favorisant les alternatives à la voiture, gratuités ciblées sur les mobilités, etc.

L'écoquartier populaire de la Villeneuve et du Village Olympique préfigure la ville de demain. Il comprend de nombreux projets comme la réhabilitation du Patio, du pôle enfance des Trembles, du gymnase La

Rampe, des logements sociaux et des copropriétés, la rénovation de la bibliothèque Arlequin, la création du lac baignable...

Les travaux de rénovations thermiques se poursuivent dans les écoles, dans les gymnases, les locaux administratifs ou dans le centre communal Camille Claudel. Le projet Bienvenue en bibliothèque verra la création d'une Grande Bibliothèque ainsi que le déménagement ou la rénovation de bibliothèques de quartier. Enfin, les projets favorables à la santé se poursuivent, avec des végétalisations, la sécurisation du site de la Bastille comme lieu privilégié d'accès à la nature, le renouvellement de la flotte de véhicules pour être compatible avec la ZFE, l'appui aux alternatives à la voiture notamment aux Chronovélos ou encore le soutien de projet de construction favorisant les matériaux biosourcés.

La Ville va notamment signer la charte habitat et constructions favorables à la santé. La Ville a un objectif de réduction de 20% des consommations dans le parc immobilier en accompagnement du plan de sobriété. Les travaux de l'Ecole Flaubert sont en cours ainsi que la démolition des bâtiments de l'ex CCAS à la Villeneuve.

La Ville soutiendra les réhabilitations des copropriétés via Murmur et les opérations ANRU, la finalisation de l'étude visant à adapter le centre ancien aux enjeux climatiques, le lancement de la consultation pour la réhabilitation de 10 immeubles sur l'Abbaye, la signature des BEA et le début des travaux sur 3 sites Gren' de projet. Suite à l'expérimentation de l'urbanisme transitoire sur le quartier de l'Abbaye et face au succès de l'AMI lancé sur Flaubert, de nouvelles occupations temporaires sont envisagées.

